

Utilisation des tables MT 92

I Plongée simple

- A) Critères d'utilisation de la table "simple"
- B) Principe d'utilisation des tables immergeables et complètes
- C) La courbe de sécurité
- D) Cas particuliers

II Plongée à plusieurs profondeurs

- A) Principe
- B) Cas particuliers

III La deuxième plongée

- A) Méthode du temps cumulé
- B) Méthode du temps équivalent

IV Paliers à l'Oxygène

- A) à 6m
- B) à partir de 12m

V Plongées particulières

- A) Plongée en altitude
- B) Plongée au nitrox

I Plongée simple

A) Critères d'utilisation de la table « simple »

- Site de plongée entre 0 et 300m d'altitude
- Variation de P barométrique de 0,03b
- Pas de plongée dans les 12h précédentes
- Gaz utilisé = air
- Descente à vitesse maxi 30m / min
- Ne jamais « sortir » des tables (temps et profondeur trop grands)
- Si le délai prévu entre l'alerte et l'arrivée au caisson est > à 1h, paliers max = 15 min.

B) Principe d'utilisation des tables immergeables et complètes

2 types de tables existent :

- la table simplifiée (immergeable)
- la table complète (pour les exercices, ou programmation plongées particulières)

Profondeur et durée utilisées : idem MN 90

Vitesse de remontée = 12m / min, = 1m / 5 sec

Tolérance : la vitesse doit être comprise entre 9m et 15m / min

La dernière minute de chaque palier est utilisée pour remonter au palier suivant (ou à la surface)

La durée de remontée jusqu'au premier palier est calculée en divisant la distance par 12 et en arrondissant au chiffre supérieur (elle est précisée sur les tables complètes).

Durée totale de remontée = durée de remontée au premier palier + durée des paliers.

Dans certains cas il est précisé que la plongée successive est interdite.



C) La courbe de sécurité

| PROFONDEUR | INTERVALLE AVANT PLONGÉE | | |
|------------|--------------------------|-------------|------------|
| | 12H ET PLUS | 6H À 11H 59 | 4H À 5H 59 |
| 7,5 m | Illimité | illimité | illimité |
| 9 m | 6h | 330 min | 300 min |
| 12 m | 2h 45 | 150 min | 135 min |
| 15 m | 1h 20 | 70 min | 60 min |
| 18 m | 50 min | 40 min | 35 min |
| 21 m | 35 min | 25 min | 20 min |
| 24 m | 25 min | 20 min | 10 min |
| 27 m | 20 min | 15 min | 10 min |
| 30 m | 15 min | 10 min | 5 min |
| 33 m | 12 min | 7 min | 2 min |
| 36 m | 10 min | 5 min | |
| 39 m | 8 min | 3 min | |
| 42 m | 7 min | 2 min | |
| 45 m | 6 min | | |
| 48 m | 5 min | | |
| 51 m | 5 min | | |

D) Cas particuliers

■ Vitesse de remontée trop lente

= $v < 9$ m / min → même procédure que pour les MN 90

■ Vitesse de remontée trop rapide

= $v > 15$ m / min → même procédure que pour les MN 90

+ plongée successive interdite

- En cas de **facteur aggravant** (fatigue, froid, conditions de mer...)

→ prendre le temps immédiatement supérieur

II Plongée à plusieurs profondeurs

A) Principe

Tableau multi-profondeur

- Temps passé à 1^e profondeur → lecture d'un coefficient
- Temps passé à 2^e profondeur → lecture d'un coefficient
- Coefficient 1 + coefficient 2 = coefficient total
- Temps 1 + temps 2 = temps total

→ On cherche le coefficient total dans la ligne du temps total, en haut on lit la profondeur équivalente

EX : 10 min à 42 m → coefficient = 42

20 min à 15 m → coefficient = 30

Temps total = 10 + 20 = 30 min

Coefficient total = 42 + 30 = 72

72 dans col 30 min → profondeur équivalente = 24 m, donc paliers : 3 min à 3 m

ATTENTION :

- Si une profondeur réelle ne figure pas dans la table → profondeur immédiatement plus grande
- Si un temps partiel ne figure pas dans la table → temps immédiatement plus grand
- Si le coefficient total ne figure pas dans la table → coefficient. immédiatement plus grand
- Si le temps total ne figure pas dans la table → **temps immédiatement plus PETIT**
- Les profondeurs doivent être décroissantes
- La dernière profondeur doit être inférieure à la profondeur du 1^{er} palier
- La remontée d'une profondeur à l'autre se fait à 12 m / min (le temps de la descente est inclus dans le temps passé à la 1^e profondeur, le temps de remontée d'une profondeur à l'autre est inclus dans le temps passé à la profondeur d'où l'on remonte)
- La plongée doit être préparée avant l'immersion
- Il faut éviter les profondeurs trop voisines sinon le système a peu d'intérêt, voire aucun
- Le système n'est conçu que pour 3 profondeurs différentes

B) Cas particuliers

- **Remontée lente** : → de toute façon temps inclus dans dernière profondeur
- **Remontée rapide** : → 5 min à mi- profondeur maxi (où 5 min à la profondeur à laquelle on a stoppé la remontée trop rapide, si cette profondeur est inférieure à la mi-profondeur)

→ paliers calculés sur temps total à profondeur maxi

EX

- 1) vitesse trop importante de 50 à 30 m → arrêt à quelle profondeur ?
- 2) Heure de départ : 9h. Plongée de 10 min à 44 m, puis 5 min à 27 m, puis 5 min à 18 m → paliers et heure de sortie ?
- 3) Sur le même profil de plongée, remontée de 18 m à la surface en 1 minute ? (arrivée au premier palier 3 minutes plus tard) → paliers et heure de sortie ?

- **Successive** : → majoration calculée sur profondeur équivalente

III La deuxième plongée

Intervalle supérieur ou égal à 12 h → plongée simple

Intervalle inférieur à 12 h → plongée successive

A) méthode du temps cumulé

hypothèse : les 2 plongées n'en font qu'une, sans tenir compte de la désaturation pendant la remontée de la 1^e plongée, ni pendant l'intervalle surface.

→ procédures similaires aux plongées consécutives des MN 90

Sauf si la profondeur de la 2^e plongée est inférieure à la profondeur de la 1^e plongée → on peut alors utiliser le calcul de profondeur équivalente

On obtient des temps de paliers importants, on utilisera plutôt la méthode du temps équivalent :

B) méthode du temps équivalent

Contrairement aux MN 90, on ne tient pas compte des paramètres de la 1^e plongée.

Il y a 2 cas possibles :

- successive interdite
- plongée successive autorisée → on considère la TN2 comme celle obtenue après la durée maximum autorisée de 12 à 51 m

Calcul de la majo :

→ sur table de plongée successive : lecture directe

EX : 1^e plongée de 30 min à 27 m, sortie à 12h

2^e plongée de 25 min à 25 m, immersion à 16h30: → paliers ?

ATTENTION :

- Si la 2^e plongée est une plongée multiprofondeur, le calcul de la majo se fait sur la profondeur équivalente
- Pas de successive si
 - non autorisé par paramètres de la 1^e plongée
 - remontée trop rapide lors de la 1^e plongée
- Pas plus de 2 plongées en 24 h
- Durée quotidienne dans l'eau inférieure 3h ou inférieure 6 h pour des plongées sans paliers
- Toujours effectuer un palier de 3 min à 3 m, même si la table n'en indique pas

IV Paliers à l'oxygène

A) à 6 m

La lecture est identique à celle des autres tables

Si rupture d'alimentation en O₂ : table à l'air ou palier O₂ à l'air avec durée X 2

B) à partir de 12 m

→ PO₂ = 2,2 b ! Mais temps suffisamment faibles pour limiter les risques.

Uniquement pour paliers en bulle de plongée ou en tourelle.

V Plongées particulières

A) Plongée en altitude

Système conçue pour une altitude supérieure à 300 m

Lecture de la profondeur fictive sur un tableau

Les corrections des profondimètres sont identiques

ATTENTION

- Profondeur des paliers non modifiées
- Utilisation possible de toutes les autres tables : normales, multi-profondeur, O₂ (sauf nitrox)
- Vérifier avant immersion que la profondeur fictive ne « sort » pas des tables

Ex : successive à 33 m dans lac à 2600 m altitude

→ profondeur fict = 54 m → interdit !

B) Plongée au nitrox

Lecture de la profondeur équivalente dans la table (6 mélanges différents)

Toutes les autres tables sont utilisables sauf

- plongée multiprofondeur
- plongée en altitude

Documents officiels : Annexe de l'arrêté du 15 05 92 « travaux en milieu hyperbare »
Direction des Journaux Officiels
26, rue Desaix
75 727 Paris Cedex 15